



Descriptif des travaux

Perly, le 03/07/2024
Modifié le 04/07/2024

DESCRIPTIF DU PROJET

Construction selon standard et normes usuelles, et selon concept énergétique «normes THPE villa neuve» établi, de deux villas contigües, ainsi que les accès, les raccordements techniques et les aménagements extérieurs conformément aux plans et documents remis.

CHIFFRAGE

Chiffrage pour la construction des villas, ainsi que les aménagements extérieurs. Chiffrage détaillé avec un prix par poste CFC.

Points particuliers

Ribeiro & Pignet Real Estate effectue les choix de matériaux et peut demander à l'entreprise générale de lui présenter des échantillons. Les matériaux extérieurs devront être présentés avant toute validation.

L'entreprise générale établit un contrat d'entreprise générale pour les 2 villas et prendra en charge le suivi des clients pour leurs choix de finitions et d'aménagements.

PLANS & DOCUMENTS

- Plans de mise à l'enquête du 20.02.2024 PDF – Architecte : Atelier d'Ici
- Réorganisé en dossier de plans A3 avec quelques modifications mineures
Inclus : Plan du sous-sol - Plan du rez – Plan du premier étage - Plan de toiture – Plan de coupes et façades -
- Plan d'aménagement extérieur

DELAIS

Plan d'enquête original DD 329635/1 – Rénovation d'une villa HPE et construction de 2 villas THPE, toutes contigües (41,3%), Abattage et/ou élagage d'arbres hors forêt (RCVA), Installation de panneaux solaires. - Déposé le 20.11.2023. En instruction.

FRAIS A LA CHARGE DU PROMOTEUR

Taxes d'autorisations liées au permis de construire
Modifications selon préavis d'autorisation

Taxes de Permis d'habiter

Honoraires de l'architecte pour les plans d'autorisation



Descriptif des travaux

Honoraires du géotechnicien
Occupation du domaine public
Frais du notaire
Travaux concernant la villa existante y compris les éléments pour l'abri pc ainsi que les éléments mitoyens
Travaux sur le mur entre le chemin Borgeaud et projet
Fourniture et plantation de haies et grillages en périphérie de la parcelle
Elimination et traitement des matières dangereuses (y compris pollution du sol)

FRAIS A LA CHARGE DE L'ENTREPRISE TOTALE

Honoraire de l'ingénieur civil.
Honoraires du géomètre pour la mise en place des distances aux limites et altitude du radier.
Assurance Responsabilité d'entreprise Assurance pour travaux de construction.
Honoraires des autres prestataires nécessaires à la bonne conduite du projet et au respect de l'ensemble des normes et exigences en vigueur.
Les honoraires architecte liés à des éventuelles déposes d'Autorisations complémentaires / APA pour des modifications acquéreurs ne seront pas à la charge de l'Entreprise générale.
Consommations durant la durée des travaux : eau, électricité, raccordement provisoire.
Taxes de raccordement eaux claires, eaux usées, électricité, téléphone, fibre optique
Frais de cadastration
Assurance responsabilité civile du Maître de l'Ouvrage, refacturé au Maître d'Ouvrage.

Important

Un ingénieur civil est obligatoire.
Tous les éléments constitutifs du gros œuvre, béton et béton armé, seront de qualité supérieure.
L'ensemble des constructions devra correspondre aux normes (statiques, thermiques, acoustiques, feu, etc...) d'un bâtiment résidentiel.
Toutes les normes et exigences en vigueur (S.I.A., ECA, A.E.A.I., directives communales et cantonales, S.I.A. relative aux exigences phoniques pour ses valeurs minimales, DIN approuvées par l'A.S.E., etc... doivent être respectées.
L'entreprise devra prévoir de consulter les spécialistes nécessaires afin que les constructions soient en tous points conformes aux réglementations en vigueur et les éventuelles particularités demandées dans le Canton de Genève.
Le prix doit englober tous les éléments nécessaires au respect de ces normes, réglementations et exigences.
L'entreprise aura la responsabilité d'obtenir le permis d'habiter.
Pendant toute la durée des travaux, les accès des véhicules devront se conformer aux demandes particulières de la commune ou de l'OAC et ne pas gêner le voisinage ou la circulation piétonne ou automobile.

1. TRAVAUX PRÉPARATOIRES

- Travaux non inclus : fondations spéciales en mauvais terrain, travaux supplémentaires dus à des conditions particulières du site entravant les travaux de construction courants, travaux supplémentaires dus à des sites contaminés ou dus au dépassement de la valeur limite du radon dictée par la norme, déplacements de voies de circulation, déplacements de canalisations et conduites, etc.

- Les canalisations seront directement raccordées sur le Chemin Charles Borgeaud en limite de propriété.
- Les réseaux électriques, Swisscom et eau seront branchés directement sur le Chemin Charles Borgeaud en limite de propriété.
- Passage caméra des collecteurs environnement, constat d'huissier, relevé et étude des réseaux existants.

2. BÂTIMENT

20. EXCAVATION

- Enlèvement de la terre végétale sur l'emprise de la construction, mise en stock sur place en vue d'une réutilisation ultérieure ou évacuation si nécessaire.
- Terrassement Général à la machine dans terrain normalement exploitable à la pelle et pioche pour fondation et sous-sol.
- Fouille en rigole à la machine pour semelles par gel ou semelles filantes.
- Remblayage contre ouvrage, avec compactage mécanique. Le solde du terrain est inclus dans le budget des aménagements extérieurs.
- Évacuations et taxes éventuelles de matériaux d'excavation excédentaires à la décharge, y compris taxe de décharge.
- Barrière de protection pour l'emprise du chantier.
- Signalisation routière suivant directives imposées par la commune.
- Non compris : l'exploitation de molasse, de roche ou tout autre incident géologique, les évacuations et taxes de décharge de matériaux classés en DCMI ou pollués.
- Installation provisoire, nécessaire.
- Nettoyage, tri, élimination des déchets de chantier.
- Canalisations : suivant les plans de l'architecte
 - Eaux usées: raccordement sur le collecteur existant de la parcelle
 - Eaux claires: raccordement sur le collecteur existant de la parcelle
 - Eau sous pression/Swisscom/électricité : raccordement sur les attentes existantes en limite de parcelle.

21. GROS ŒUVRE 1

211.1 Echafaudages

- Fourniture et pose des échafaudages de services légers nécessaires aux travaux des gros œuvre, travaux de couverture et traitement des surfaces extérieures, selon les normes en vigueur.
Echafaudages conformes aux exigences du canton.

211 Travaux de l'entreprise de maçonnerie

- Installation générale de chantier : comprenant installations, matériels, équipements sanitaires, équipements et outillages nécessaires à l'exécution des travaux.
- La grave fourni pour les places et les pistes d'installation de chantier sera récupérée pour les aménagements extérieurs. Ce poste fait partie du budget CFC4 aménagement extérieur.

- Canalisation EC et EU, système séparatif en tuyau PVC diamètre approprié selon plan, posées par emboîtement et jointoyées soigneusement y compris façon de pente nécessaire, jusqu'en limite de radier.
- Drainage en tuyau PVC perforés contre les fondations tout autour du bâtiment, y compris façon de pente, coudes et embranchements suivant plans de canalisations.
- Pipe de rinçage y compris bouchons et raccords.
- Radiers en béton armé et taloché. Dimensionnement selon directives de l'ingénieur en génie civil.
- Mur extérieur du bâtiment en béton armé coffrage type 2 ébarbé. Dimensionnement et type selon directives de l'ingénieur en génie civil.
- Murs intérieurs du sous-sol en briques ciment ou béton armé selon directives de l'ingénieur en génie civil.
- Dalles en béton armé. Dimensionnement et type selon directives de l'ingénieur en génie civil.
- Siphon de sol dans le local technique.
- Mur de façades porteurs extérieurs en béton armé.
- Épaisseur et type selon calculs de l'ingénieur thermique afin de respecter le bilan global de la norme SIA 380/1.
- Montage, entretien et démontage des échafaudages y compris location jusqu'à la fin des travaux de façade et toiture.
- Isolation sous radier et radiers béton pour l'ensemble des bâtiments. Joints de dilatation selon les besoins statiques et acoustiques (à voir si besoin).
- Mise en place d'une étanchéité type barrapen + isolation et Delta MS pour les murs enterrés afin de répondre aux exigences THPE ou équivalent, et selon bilan énergétique.
- Couverts en toitures plates
- Saut de loups selon plans

212 Construction préfabriquées en béton et en maçonnerie

- Escaliers préfabriqués ou coulé en place ou prêts à recevoir un revêtement de sol pour l'escalier du sous-sol au rez de chaussée de la villa.
- Seuils de porte-fenêtre en béton isolé préfabriqué.

213 Serrurerie

- Grilles de saut de loups en acier galvanisé.
- Containers extérieurs non prévus.

22. GROS ŒUVRE 2

221 Fenêtres et portes extérieurs

Selon normes, calculs de l'ingénieur thermique, et contraintes acoustiques

Au rez-de-chaussée et à l'étage

Fenêtres, portes-fenêtres, baies coulissantes en PVC



Descriptif des travaux

Positions selon plans et élévations
Finition PVC, teinte au choix de l'architecte

Baies coulissantes à translation
Éléments de qualité, modèle à valider par le MO

Au sous-sol
Fenêtres
Positions selon plans
Ouverture à la française et oscillo-battants PVC

Rez de chaussé
Châssis fixe PVC à rupture de pont thermique, finition à choix
Y compris cadres d'attente, montants intermédiaires, panneaux isolés finition à choix
Positions selon plans
Ouverture coulissants PVC pour séjour et à la française pour la cuisine

1^{er} étage
Châssis fixe PVC à rupture de pont thermique, finition à choix
Y compris cadres d'attente, montants intermédiaires, panneaux isolés finition à choix
Positions selon plans
Ouverture à la française PVC

Verres

Vitrerie triple vitrage
Vitrage
Selon normes, calculs de l'ingénieur thermique, et contraintes acoustiques

222 Ferblanterie

Ferblanterie en zinc quartz y.c. accessoires nécessaires

Protection contre la foudre, aucune

Dispositif de protection contre les chutes, monté sur la toiture selon les normes en vigueur

223 Etanchéité

Etanchéité du type Barrapren sous-sol radier et murs

Etanchéité tous raccords et remontées et bandes de serrages

Seuil du rez-de-chaussée : étanchéité en lés de bitume en une couche collée au bitume à chaud.

226 Crépissage de façade isolation périphérique

- Sur mur de façade, panneaux en polystyrène expansé collés, épaisseur selon calculs de l'ingénieur thermique afin de respecter le bilan global de la norme SIA 380/1. Un treillis synthétique et une couche de collage et de nivellement forment une sous-couche au crépi.
- Sur plafond extérieur, panneaux en polystyrène expansé collés, épaisseur selon calculs de l'ingénieur thermique afin de respecter le bilan global de la norme SIA 380/1. Un treillis synthétique et une couche de collage et de nivellement forment une sous-couche au crépi.
- Pieds de façade en panneaux polystyrène extrudé. H- 60 cm.
- Finition extérieure sur murs de façade en crépi couleur claire, 2 couleurs à choix du promoteur dans notre gamme et suivant exigences de la commune.
- Lambrequins en isolation périphérique renforcée type MA-TAB ou similaire, finition identique à la façade selon plans de l'architecte.
- Tous les bétons extérieurs seront peints.

228 Fermetures extérieures mobiles, protection contre le soleil

- Toile solaire en option.
- Volets battants bois.

23. INSTALLATIONS ELECTRIQUES

- Installation conforme aux normes et prescriptions en vigueur.
- Les alimentations seront noyées dans les dalles et les murs.
- Tous les matériaux utilisés correspondent aux normes DIN approuvées par l'ASE et conformes à toutes les normes et prescriptions en vigueur dans le compte dans le canton.
- Le bâtiment sera équipé d'une ceinture équipotentielle posée dans le radier ou dans les murs permettant la mise à terre des installations.
- Détail des équipements selon le descriptif des finitions par pièce à la fin du présent descriptif.
- La fourniture et la pose de la lustrerie n'est pas comprise.
- L'introduction électrique (télé-réseau, téléphone) jusqu'à et y compris le tableau d'introduction est compté dans le budget CFC45 (conduites de raccordement aux réseaux intérieurs parcelle).
- Point lumineux équipé de douille et ampoules.
- Lustrerie non comprise.
Alimentation et raccordement PAC, panneaux photovoltaïques en toiture.
- Contrôle OIBT

238 Installation provisoire

- Installation provisoire électrique pour la durée du chantier

SOUS-SOL



Descriptif des travaux

SOUS-SOL

Local technique

Un interrupteur de commande avec prise

Un point d'éclairage au plafond

Tous besoins techniques de la villa : PAC, panneaux photovoltaïques, chauffage, etc.

Salle de jeux

Un interrupteur double de commande avec prise

Deux points d'éclairage au plafond

Deux prises triples

Cave

Un interrupteur de commande avec prise

Un point lumineux en applique au plafond

REZ-DE-CHAUSSEE

Séjour :

2 points lumineux au plafond

1 interrupteur double combiné avec prise

1 prise triple et 2 prises supplémentaires, dont 1 commandée en plinthe.

Cuisine :

Prises nécessaires au raccordement des appareils prévus sous « agencement de cuisine »

1 point lumineux au plafond (luminaire/hotte)

1 interrupteur combiné avec prise

2 prises triples ménagères entre meubles

Hall d'entrée :

1 point lumineux au plafond

1 interrupteur double (commande hall et séjour)

WC :

1 point lumineux en applique au-dessus du lave-mains

1 interrupteur combiné avec prise

Terrasse :

1 prise étanche sur terrasse du séjour

1 interrupteur (situé dans le séjour)

1 point lumineux en applique (sans luminaire) sur la terrasse

Entrée :

1 sonnette par bouton poussoir depuis l'extérieur de la porte palière

1 point lumineux en applique (sans luminaire)

ETAGE



Descriptif des travaux

Hall escalier - Escalier

Un interrupteur va et vient pour l'éclairage de l'escalier

1 point d'éclairage au plafond

Une prise triple

Chambres :

1 point lumineux au plafond

1 interrupteur combiné avec prise

2 prises triples en plinthe

Salles d'eau :

1 point lumineux en applique au-dessus du lavabo

1 interrupteur combiné avec prise

Système multi-média

installation d'une boîte d'introduction

Téléphone et TV dans le hall relié entre eux, pour permettre souplesse maximum, évolution possible, Bluewin TV, ADSL, ISDN, etc....

Une boîte de téléphone peut devenir télévision ou TV-Téléphone, pareil pour la télévision Evolutif selon nouvelle technologie à venir

Téléphone :

1 boîte avec tube vide dans le hall d'entrée (introduction) reliée à la boîte TV

1 boîte vide avec tube vide dans le salon

1 boîte avec tube vide pour raccordement éventuel dans une des chambres

Télévision :

1 prise TV équipée dans le séjour

1 boîte avec tube vide pour raccordement éventuel dans une des chambres

Aucun raccordement au teleréseau ni la fourniture d'antenne ou parabole n'est prévu

Nota : aucun luminaire (à l'exception des communs), ni aucune armoire à pharmacie, ne sont prévus dans l'équipement de base.

LUSTRIERIE

Fourniture et pose de douilles et ampoules pour chaque point lumineux intérieur, extérieur

24. CHAUFFAGE, VENTILATION

242 Production de chaleur

Données techniques :

- Les installations seront dimensionnées en fonction du projet, par un ingénieur spécialisé, des normes SIA 380/1 et des prescriptions en vigueur au moment du dépôt de l'offre.

PAC :

- Pompe à chaleur air/eau située dans le sous-sol.

Eau chaude sanitaire :

- 1 chauffe-eau multi-énergie.
- Production d'eau chaude par des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques standards intégrés à la couverture.

243 Distribution de chaleur

- Dans les locaux techniques, les installations seront posées en applique de façon apparente.
- Collecteurs–distributeurs avec vis de rappel, vannes d'arrêt, bouchons de terminaison, vidange, raccords, supports.
- Tuyauterie, divers diamètres, colliers, isolation, matériel de soudure et d'étanchéité.
- Sol chauffant : circuit de sol chauffant exécuté en tube multicouches à basse température, posé en chape ciment.
- Chauffage des locaux habitables en totalité par le sol, équipé d'une régulation automatique en fonction des conditions atmosphériques extérieures et de régulation individuelle (thermostat) par zone de chauffe, sauf les salles d'eau régulés directement par la température de départ de la production de chaleur.
- Sous-sol : chauffage du sous-sol hors cave et local technique.

244 Installation de ventilation

- Ventilation simple flux, extraction dans la cuisine, salle de bain, salle de douche, WC, buanderie et grilles d'aération sur le cadre de menuiserie selon rapport thermique.
- Ventilation des cuisines par hottes de ventilation à recyclage d'air à charbon actif, comprise dans le budget cuisine.

246 Climatisation

- Climatisation non prévue et non autorisée.

248 Isolation tuyauterie, gaine et appareil

- Isolation des tuyaux de distribution de chauffage, isolation de la tuyauterie par des coquilles isolantes recouvertes d'une feuille PVC.

25. INSTALLATIONS SANITAIRES

251 Appareils sanitaires courants

- Fourniture des appareils sanitaires, budget fourniture : CHF 9'000.- TTC/villa (prix public), comprenant la totalité des fournitures des appareils sanitaires jusqu'à et y compris les vannes d'arrêts, les siphons. Font également partie du budget les accessoires et les châssis spéciaux pour les WC.
- Un robinet d'arrosage extérieur au rez-de-chaussée de la villa.
- Non compris : les machines à laver et sécher le linge.

254 Tuyauterie sanitaire

- Écoulement : pose de colonne de chute en tube type GEBERIT depuis les canalisations sur radier et jusqu'au 1er étage. Ventilation primaire en tube type GEBERIT jusqu'en toiture.
- Dérivation aux appareils incorporés dans les dalles en tuyaux type GEBERIT, diamètre approprié à chacun des appareils. Raccordement des éviers de cuisine à la canalisation y compris prises en attente pour les lave-vaisselles.
- Écoulement en attente pour les machines à laver le linge. Écoulement du bac sous les nourrices d'eau froide avec siphon.
- Alimentation eau chaude et eau froide : nourrice d'eau froide dans les locaux techniques, réducteur de pression, vannes d'arrêt général. 1 départ arrosage, 1 départ alimentation boiler, 1 départ alimentation ménager, 1 bac sous nourrissement en PVC diam. 100x15 cm environ. Alimentation générale d'eau chaude avec isolation. Diamètres des tubes appropriés à chacun des appareils, y compris tous raccords, fixations et scellements.
- Arrosage extérieur : Un robinet d'arrosage par villa, alimentation depuis la nourrice à l'intérieur du bâtiment, y compris tous raccords, fixations et scellements.
- La batterie de distribution générale d'eau depuis le compteur.
- L'introduction d'eau jusqu'au bâtiment et y compris le compteur d'eau fait partie du CFC45.
- Rematec pour passage de murs des alimentations et évacuations.

Assainissement :

- Évacuation EU apparente dans les locaux du sous-sol selon plans.

255 Isolations d'installation sanitaires

- Eau froide : isolation contre la formation de condensation par des coquilles isolantes.
- Eau chaude : isolation contre les pertes de chaleur par des coquilles isolantes.
- Les isolations des conduites visibles sont revêtues d'un manteau en PVC gris.

258 Agencement de cuisine

- Cuisine à choix chez notre fournisseurs Tek Cuisines, budget CHF 30'000.- TTC/villa (prix public).
- Comprenant la fourniture, la pose des meubles, les appareils électroménagers de marque MIELE ou similaire (la hotte de ventilation à recyclage d'air avec charbon actif).
- Déduction de 30 % pour le remboursement si changement de fournisseur ou pris en direct par le client

261 Installation de transport

- Néant

27. AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR 1

271 Plâtrerie

.0 Crépi et enduits intérieurs

- Couche d'accrochage sur plafond et mur en béton.
- Enduit monocouche lissé au plâtre sur les murs en brique terre cuite et/ou béton dans toutes les pièces prêtes à recevoir une peinture, hors chaufferie.
- Enduit monocouche lissé au plâtre sur les plafonds en béton de tous les locaux prêts à recevoir une peinture, hors chaufferie.
- Dans les salles d'eau, sur les murs en brique terre cuite et/ou béton, crépi de fond en ciment prêt à recevoir la faïence.

.1 Cloison, revêtement et habillage en plâtrerie

- Cloisons intérieures et gaines techniques selon plans d'exécution : exécution en plaques de plâtre avec isolation, y compris masticage des gaines et tous raccords aux ouvrages adjacents.
- Les surfaces avec risque d'exposition à l'eau seront de type hydrophobe (placo vert).
- Cloisons pour ensembles de la villa.

272 Ouvrages métalliques

Boite aux lettres aluminium teinte à choix

Garde-corps extérieurs vitrés selon normes

Mains courantes ronde

Dans les escaliers intérieurs Finition inox

273 Menuiseries

Portes de communication

Portes bois mi-lourd, cadre et faux-cadre

Dimensions :

Hauteur 2m standard pour toutes les portes

Largeur selon les plans d'architecte

Finition mélaminé fini d'usine, couleur à choix

Serrure et poignées inox type glutz

Terrasses

Terrasse en dalle ciment grise de sections 50x50x4 cm

.1 Armoires murales, rayonnages

Entrée 1,20m

275 Système de verrouillage

Mise en passe : Porte d'entrée, boîte aux lettres

Total de 6 clefs

28. AMENAGEMENTS INTERIEURS 2

281 Revêtements de sols

.0 Couches de support composées, chapes

- Isolation de sol sous chape, épaisseur selon calcul de l'ingénieur thermique afin de respecter le bilan global de la norme SIA 380/1 sur locaux froids et sur locaux chauffés.
- Bandes de rives isolantes entre chape et paroi en mousse polyéthylène.
- Chape au mortier de ciment CP minimum 350 kg/m², épaisseur suivant plans, finition propre pour recevoir un revêtement collé dans toutes les pièces de la maison.

.6 Carrelages

Fournisseur : Planella

Un autre fournisseur peut être proposé par l'entreprise générale mais il sera en plus de Planella.

Localisation : toutes les pièces habitables y compris escaliers sauf chambres

Budget fourniture carrelage CHF 80.- TTC Prix Public / par m²

Plinthes

Fourniture et pose de plinthes 6 cm, en carrelage, sur tous les murs non carrelés

Salle d'eau : selon les règles de l'art

.7 Revêtement de sols en bois

Fournisseur : Planella.

Un autre fournisseur peut être présenté par l'entreprise générale mais il sera en plus de Planella.

1^{er} étage : parquets uniquement dans les chambres

Fourniture et pose de parquet

Budget fourniture CHF 100 TTC Prix Public / par m²

Fourniture et pose de plinthes en bois à peindre, hauteur 8 cm

282 Revêtements de parois

.1 Revêtements enduit et plâtre

Rez-de-chaussée et étage : Toutes pièces, excepté salles d'eau



Descriptif des travaux

Sous-sol : toutes des pièces hormis cave et chaufferie.

.4 Revêtements de parois en céramique

Localisation : Salles d'eau

Fourniture et pose de faïences toute hauteur

Pose droite

Budget fourniture faïence CHF 80.- TTC Prix public / par m2

Faïence non rectifiée Double encollage inclus

Joints silicone tours baignoires, douches, sols / murs

Cuisine

Aucune faïence

Crédence comprise dans budget cuisine et peinture lavable pour les autres surfaces

285.1 Peinture

Peinture blanche pour sous-sols, rez, 1er étage

Peinture murs et plafonds toutes pièces

Cuisine :

Peinture lavable plafond et murs

Salles d'eau et WC :

Peinture synthétique sur plafond et murs non carrelés

286 Assèchement du bâtiment

- Compris : l'assèchement du bâtiment, le chauffage provisoire et l'énergie relative.

287 Nettoyage des bâtiments

- Nettoyage des vitres deux faces.
- Nettoyage des appareils sanitaires et blocs cuisines. Lessivage des faïences.
- Récurage des sols.
- Dépoussiérage et nettoyage général.
- Curage des canalisations intérieures et extérieures en fin de chantier inclus rapport de conformité.

289 Divers (pas compris dans le montant forfaitaire contractuel)



Descriptif des travaux

- Pas compris : extincteurs et défenses incendies.

29. HONORAIRES

291 Architecte

- FRAIS A LA CHARGE DE L'ENTREPRISE TOTALE :
 - Honoraires Architecte pour les plans d'exécution et MPQ.

292 Ingénieur civil

- FRAIS A LA CHARGE DE L'ENTREPRISE TOTALE :
 - Projet d'exécution, dimensionnement, plans et listes d'armatures.
 - Exécution de l'ouvrage, contrôle du sol de fondation, contrôles périodiques.

296 Spécialistes

.0 Géomètre

- FRAIS A LA CHARGE DE L'ENTREPRISE TOTALE :
 - Implantation et piquetage de la construction
 - Implantation définitive sur banquetage, avec relevé de contrôle.
 - Frais de cadastration

.1 Huissier

- Constat d'huissier avant commencement des travaux pour états des lieux.

.2 Ingénieur en physique du bâtiment

- FRAIS A LA CHARGE DE L'ENTREPRISE TOTALE :
 - Honoraires du thermicien pour l'établissement du bilan énergétique de la villa

4. AMENAGEMENTS EXTERIEURS

CFC 41-42

Ces CFC comprennent les travaux suivants :

42. Jardins

Selon plans d'aménagements extérieurs
Ensemencement
Travaux spéciaux pour la couronne de l'arbre

416.1 Revêtements de sol

- Zone de circulation et cheminement de la cour en gravillons

422. Plantations

Selon plan paysagés

CFC 45 – Conduites de raccordement aux réseaux/intérieur parcelle

Ce CFC comprend les travaux suivants :

- Les conduites d'alimentation et d'évacuation à l'intérieur de la parcelle, de la limite du terrain jusqu'au bord extérieur du bâtiment
- Le tableau d'introduction électrique
- Les chambres de tirages et de contrôles
- L'alimentation en eau potable jusqu'à et y compris le compteur
- Sac EP pour évacuation des eaux de toitures
- Fourniture et pose de canalisations pour raccordement aux réseaux existants, eaux usées, eaux pluviales, eaux claires
- Mise en place et raccordement de grilles de sol

CFC 51 – Autorisations, taxes

FRAIS A LA CHARGE DE L'ENTREPRISE TOTALE :

- Les taxes d'autorisations liées au permis de construire
- Les taxes de permis d'habiter
- Frais administratifs liés à la création de servitudes

5. FRAIS SECONDAIRES ET COMPTES D'ATTENTE (PAS COMPRIS DANS LE MONTANT FORFAITAIRE CONTRACTUEL)

CFC 54 – Frais bancaires et intérêts, inscription de l'hypothèque

CFC 57 – Frais de chantier – prorata

FRAIS A LA CHARGE DE L'ENTREPRISE TOTALE

- Consommation durant la durée des travaux : eau, électricité
- Les taxes de raccordements

CFC 58 – Provisions et réserves

L'attention du Maître de l'ouvrage est attirée sur le fait que les assurances usuelles d'une habitation (assurance bâtiment (incendie et autres dommages tels que foudre, dégâts d'eau, etc.) mobilier, responsabilité civile du propriétaire d'immeuble s'il y a lieu) sont à prévoir dès réception de l'ouvrage et seront à charge exclusive du Maître de l'ouvrage.